

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin Printemps 2016

www.nandrin.be



Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
C.P.A.S	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

C.P.A.S - permanences

- Aide sociale générale - Allocations de chauffage - Initiative locale d'accueil	lundi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.63
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 12h. 085/27.44.62
- Aide sociale générale	Justine Galant Mardi et jeudi de 9h à 12h. 085/27.44.63
- Informations et demande de pension	Christiane Leclercq Jeudi de 9h à 12h. 085/27.88.51
- Énergie (convention gaz-électricité) - Allocation handicapé - Logement - Coordination sociale (article 27, Été Solidaire)	Caroline Renwa Lundi et mercredi de 9h à 12h. 085/27.44.64

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse, participation.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du C.P.A.S de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions Commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions Commune(s))

Didier Maka 0474/41.45.61 (Pour Nandrin)

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions Commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Le Mot du Bourgmestre



Pour beaucoup, l'hiver 2016 restera longtemps dans les mémoires associé à la coupure d'approvisionnement en électricité, conséquence des importantes chutes de neige.

Nous sommes habitués à trouver normal qu'en poussant l'interrupteur, la lumière soit ; qu'en tournant le robinet, l'eau jaillisse et que

le chauffage chauffe...

L'incident du week-end des 15, 16 et 17 janvier nous a rappelé à quel point notre confort est précaire, sujet aux aléas climatiques et dépendant du bon fonctionnement des sociétés de distribution.

Vu la situation, la cellule de crise communale a été activée pour coordonner l'aide à la population et les différents intervenants présents sur le terrain. Notre commune n'a heureusement pas subi de rupture d'alimentation d'eau même si, certains quartiers ont pu connaître une diminution de pression. En effet, dès les premières coupures de courant, nous avons, avec les responsables de l'IDEN (Intercommunale des eaux de Nandrin, Tinlot et environs), mis en place un groupe électrogène pour maintenir en activité les pompes d'alimentation du château d'eau de Scry.

Nous avons retenu la leçon de la mésaventure vécue en 2008... Apprendre de ses erreurs, c'est ce qu'il faut retenir de ce qui a été un long week-end pour certains.

Je tiens à remercier le personnel communal et du C.P.A.S pour son action et pour le soutien apporté aux personnes en difficulté. Je félicite également les équipes de RESA qui ont œuvré dans des conditions difficiles et parfois, jusque très tard dans la nuit, pour rétablir le courant sur notre entité. Je tiens également à vous remercier pour votre patience et la compréhension dont vous avez fait preuve durant ce moment délicat.

Cet évènement a par ailleurs été l'occasion de réapprendre des gestes simples que nous avons peut-être tendance à oublier : aider un voisin, s'inquiéter du sort d'un proche ou d'un ami, héberger quelqu'un pour le dépanner, ...

Enfin, je terminerais en rappelant que nous avons la chance de vivre dans une commune rurale et que le retour du beau temps s'accompagne également de celui des tondeuses. Je vous remercie d'avance de veiller au respect de la tranquillité de vos voisins lors de vos travaux de jardinage.

Je vous souhaite, ainsi qu'à votre entourage, de bonnes fêtes de Pâques.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

Jeudi	05/05/2016
Vendredi	06/05/2016
Lundi	16/05/2016
Jeudi	21/07/2016
Lundi	15/08/2016
Mardi	27/09/2016
Mardi	01/11/2016
Mercredi	02/11/2016
Vendredi	11/11/2016
Lundi	26/12/2016

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Focus : le Centre Public d'Action Sociale	4 & 5
Social : Garde de médecine générale	6
Jeunesse	7
Écoles	8 à 11
Sports et loisirs	12 à 14
Administration : Les brèves du conseil communal, jumelage, rédaction des feuilles d'impôts	16 & 17
Patrimoine	18 & 19
Benoît Ers , un artiste de Nandrin	20
Le musée de la vie rurale condruze	21
Nature et environnement	22 à 25
Jumelage - Noces d'or	23
État-civil	26
Agenda	27

Toute personne en difficulté peut s'adresser au C.P.A.S.

Conformément aux deux articles ci-dessous de la loi organique des C.P.A.S. (loi du 8 juillet 1976) :

- art 1° LO : Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine;
- art 57§1°LO : Sans préjudice de l'art.57ter, le C.P.A.S a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

1° Le service social général

Au vu de ces deux articles de la loi organique, les missions des C.P.A.S. sont multiples et peuvent revêtir différentes formes de l'aide matérielle, en nature, en espèce, une aide médicale, une aide psychologique..., les aides sont accordées sous la forme :

- a) d'un droit à l'intégration sociale (loi du 26 mai 2002);
- b) d'une aide sociale générale (loi organique du 8 juillet 1976) ;
- c) de l'accueil des candidats réfugiés politiques (loi du 12 janvier 2007).

Toute demande fait l'objet d'une enquête sociale et est soumise pour décision au Conseil de l'action sociale.

Le C.P.A.S., sur base d'un rapport social, peut accorder sous forme d'une aide sociale, une intervention dans les frais de garde d'enfant en crèche privée ou chez des gardiennes à domicile.

Le travailleur social peut aussi apporter son aide dans les démarches auprès de différents organismes, services, institutions (mutuelles, justice, aide à la jeunesse, ONEM, FOREM...).

2° Le service de maintien à domicile

Le service de maintien à domicile vient en aide aux personnes en difficulté face aux tâches quotidiennes et leur permet ainsi de pouvoir rester dans leur foyer.

a) Les aides familiales et ménagères
Les aides familiales effectuent les tâches ménagères, leur qualification leur permet aussi d'assurer un rôle éducatif lorsque la situation le nécessite, ou encore d'effectuer des toilettes non médicalisées.

b) La distribution de repas chauds
Des repas chauds sont servis chaque jour du lundi au vendredi avec une possibilité d'obtenir un repas à réchauffer pour le week-end.
Le repas peut être adapté en fonction des besoins

alimentaires comme par exemple sans sel, haché, pour les personnes sous sintrom, pour les personnes diabétiques...

c) Les dépannages

Les dépannages doivent être ponctuels et consister à des interventions de petite envergure.

3° Le service de guidance budgétaire

Le C.P.A.S. est partenaire de l'association de droit public « Aide Action et Médiation » qui traite les dossiers de médiation de dettes ainsi que de règlement collectif de dettes.

Les bureaux d'Aide, Action, Médiation se situent à 4520 WANZE, rue Joseph Wauters, 57.

Le service de guidance budgétaire du C.P.A.S. consiste à apporter une aide aux personnes confrontées à des difficultés de gestion budgétaire et/ ou à un endettement pour lequel le service de médiation de dettes agréé ne peut intervenir.

Le but est d'aider les familles à mieux gérer, voire reconsidérer leurs dépenses mais parfois aussi à permettre à tous d'obtenir les revenus ou avantages auxquels ils peuvent prétendre.

L'assistante sociale prend également contact avec les divers créanciers pour leur proposer un plan de remboursement adapté au mieux au budget des bénéficiaires.

4° Le service de coordination sociale

Les différentes activités sont menées dans le cadre de la coordination sociale permettant aux personnes qui y participent de rompre l'isolement dans lequel elles vivent au quotidien, de reprendre goût aux rencontres, de se confronter à de nouvelles situations, de créer de la cohésion sociale.

a) Projet « Eté solidaire, je suis partenaire », subsidié par la Wallonie

L'organisation du projet « Eté solidaire, je suis partenaire » est assurée par le C.P.A.S., en collaboration avec l'administration communale et le P.C.S. Condroz (Plan de cohésion sociale).

A travers ce projet, financé par le S.P.W., 10 jeunes de 16 à 21 ans, bénéficient d'une expérience professionnelle à travers des tâches d'intérêt général, des services au bénéfice des aînés ainsi qu'à l'organisation d'activités intergénérationnelles. Ils sont encadrés dans les différentes activités soit de l'éducateur du C.P.A.S. et de l'éducatrice du P.C.S., soit de « parrains bénévoles ».

b) Ciné-club

En partenariat avec le P.C.S., des séances de ciné-club sont organisées pour les enfants, leurs parents ou grands-parents une fois par trimestre. Cette activité a pour but de renforcer les liens intergénérationnels.

c) Organisation de sorties « Article 27 »

L'A.S.B.L Article 27 (en référence à l'article 27 de la déclaration universelle des droits de l'homme) contribue à favoriser l'accès à la culture aux personnes bénéficiaires du C.P.A.S. Notre C.P.A.S. participe à cette action en permettant aux personnes pouvant y prétendre de bénéficier d'un accès à différentes manifestations culturelles pour un montant de 1,25€ par activité.

d) Plan MEGA (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir) : oser dire non aux drogues et à la violence

Cette activité consiste en la présentation aux enfants de 6ème primaire du Plan MEGA, en dix leçons données par l'agent de proximité de la zone de police du Condroz.



5° Le service « Énergie »

Le service « Énergie » traite les demandes d'aide dans le cadre de :

- l'activation du Fonds Énergie;
- l'activation du Fonds Social des eaux.

Qu'est-ce que le Fonds Énergie ?

Le Fonds Énergie a été créé en août 2001 et est alimenté par un montant figurant sur la facture énergétique (uniquement l'électricité à Nandrin) de chaque consommateur, montant qui est reversé à la commission belge autonome de Régulation de l'Électricité et du Gaz (GREG). Cette commission a été créée en vue de conseiller les autorités sur l'organisation du marché de l'énergie libéralisé. Depuis la libéralisation de ce marché, chacun peut choisir son fournisseur d'électricité et de gaz. La GREG gère le Fonds Énergie par lequel sont financés son fonctionnement et ses activités. Sont aussi de son ressort, l'organisation de la surveillance et du contrôle des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergie. Cette mission lui a été confiée afin d'assurer le rôle que les autorités locales, comme actionnaires des sociétés de distribution d'énergie, détenaient, à savoir de prêter attention à l'intérêt général, et donc aussi à l'intérêt des personnes qui éprouvent des difficultés à honorer leurs factures d'énergie.



Quel est le lien entre le Fonds et les C.P.A.S. ?

Le Fonds finance aussi une mission des C.P.A.S. de façon à leur permettre de garantir l'accompagnement et l'aide sociale dans le cadre de la fourniture d'énergie (électricité) aux personnes les plus démunies. Les moyens mis à disposition des C.P.A.S. par le Fonds contribuent au fonctionnement d'un service de médiation de dettes et d'accompagnement budgétaire. Les C.P.A.S. peuvent ainsi aider les personnes qui ont des difficultés de paiement de leurs factures d'énergie, apurer des comptes en souffrance et prendre des mesures pour une politique énergétique sociale préventive.

(Sources : S.P.P. Intégration sociale, lutte contre la pauvreté, Economie Sociale et Politique des grandes villes)

Qu'est-ce que le Fonds Social de l'eau ?

Le Fonds Social est un mécanisme financier reposant sur la participation des distributeurs d'eau, des C.P.A.S. et de la S.P.G.E. Il s'applique à l'ensemble de la Région wallonne, à l'exclusion des communes de la Communauté germanophone.

Le principe de ce mécanisme repose sur la constitution d'un fonds et de droits de tirage.

Le Fonds est alimenté sur base d'une contribution qui est passée de 0,0125 à 0,0250 € par m³ d'eau facturé depuis le 1er janvier 2015. Le montant de cette contribution à charge des distributeurs est fixé par arrêté du gouvernement wallon. Cette contribution est mentionnée sur toute facture d'eau envoyée au consommateur par le distributeur, à titre d'élément constitutif du coût-vérité.

Ce fonds ainsi constitué est consacré à 85 % aux droits de tirage, à 10 % aux frais de fonctionnement des C.P.A.S. et de la S.P.G.E., et pour 5 % à des améliorations techniques permettant aux distributeurs d'assister les consommateurs bénéficiaires

Qui peut bénéficier du fond social ?

Toute personne physique (pas les entreprises) qui jouit de l'eau à sa résidence principale, à des fins domestiques (à l'exclusion de l'utilisation professionnelle de l'eau) et qui éprouve des difficultés de paiement.

C'est le C.P.A.S. qui décide d'accorder ou non l'intervention du Fonds Social en fonction de la situation sociale et financière du ménage.

(Sources : S.P.G.E.)

6° La cellule « Logement »

Le C.P.A.S. dispose d'un logement de transit mis à disposition par la commune. L'attribution de ce logement se fait conformément à la réglementation en vigueur

7° Allocations de handicap

- Introduction de demandes d'allocations de handicap au S.P.F. Sécurité sociale de janvier à octobre 2014, via le programme du S.P.F. Sécurité sociale;
- Demandes de cartes de stationnement, pour les personnes qui n'ont pas accès à internet;
- Divers renseignements aux personnes sur les avantages sociaux et fiscaux.

8° Espace - jeunes

L'Espace - jeunes est ouvert les mercredis et samedis dès 14 heures. Certains vendredis dès 17 heures avec la présence d'un éducateur.

Ce local dispose d'un billard, un kicker, un jeu de fléchettes, une console Wii ainsi qu'une télévision et des jeux de société.

Le travail effectué avec les jeunes consiste en un travail de prévention au niveau de la consommation de substances conduisant à l'addiction, de la délinquance, du respect de soi et d'autrui ainsi que du matériel mis à leur disposition. Cet espace reste avant tout un lieu d'accueil, de rencontre où le public vient se détendre ou demander conseil à l'éducateur.

Des activités « extraordinaires » sont ponctuellement organisées avec les jeunes et l'éducateur.



**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le service social du C.P.A.S. de Nandrin, rue Tige des Saules, 22
Tél. : 085 27 44 60.**

Garde de médecine générale



A partir du samedi 12 mars 2016, ouverture les WE d'un Poste Médical de Garde du Condroz, pour les habitants des communes de : Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Ouffet, Tinlot.

Ce poste de garde aura pour mission d'assurer les soins qui ne peuvent attendre la semaine suivante pour être pris en charge. Il remplacera le système de garde actuel, à savoir troismédecins qui assurent la garde

pour l'ensemble du territoire depuis leur propre cabinet.

L'ouverture de cette infrastructure entre dans le cadre d'une réorganisation globale de la garde de médecine générale au niveau provincial et régional, réorganisation nécessaire en raison de la diminution du nombre de médecins généralistes.

La création de ce poste pour le

Horaires de fonctionnement : samedis, dimanches et jours fériés de 8 à 22h.

Type de consultation : uniquement sur rendez-vous.

Téléphone : 0471 75 02 68

Adresse : Rue de Dinant 106, 4557 Tinlot (Dans le centre provincial C.R.T, suivre le fléchage Poste Médical de Garde).

Des visites à domicile sont toujours possibles pour les personnes totalement incapables de se déplacer.

Condroz est le résultat de la collaboration entre le Cercle Médical du Condroz, les huit communes concernées, le GAL pays des Condruses et le département santé de la Province de Liège.

Quelques rappels importants :

Un Poste de Garde c'est : des médecins disponibles pour les soins non urgents mais ne pouvant attendre 24 ou 48 h pour être pris en charge. Pour les situations médicales aiguës, il faut toujours appeler le 112.

Un Poste de Garde ne peut pas assurer les services suivants :

- rédaction de certificat d'aptitude sportive;
- rédaction d'ordonnance ou de tout autre document autre que ceux en relation avec la pathologie ayant nécessité la consultation de we;
- consultation de « confort » (par facilité par rapport à la semaine).

Addendum du mémento des services de santé

Soins à domicile - infirmiers gradués :
Danielle Calentzos 0477 49 43 10
Barbara Tournemene 0494 92 25 35
Jean-Paul Tournemene 0496 57 72 86

Accueil des candidats demandeurs d'asile

La commune et le C.P.A.S. ont toujours été actifs dans l'accueil des candidats demandeurs d'asile :

- l'accueil des nouveaux candidats demandeurs d'asile, doit encore faire l'objet d'un plan de répartition dont l'adoption en conseil des ministres est prévue fin avril;
- en l'attente des chiffres définitifs, la commune s'est vu attribuer un quota provisoire de quatre personnes;
- la commune et le C.P.A.S. ont dès lors décidé de devancer l'arrêté du plan de répartition et ont mis tout en œuvre pour pouvoir accueillir une famille de cinq personnes;

le logement est prêt et les démarches administratives sont terminées, le C.P.A.S. est en attente de la désignation d'une famille qui sera accueillie dans le respect des règles des différentes législations en la matière;

- la commune dispose dès lors de deux logements pouvant accueillir chacun une famille de cinq personnes.



Nouvelles du SEL de Nandrin

(Système d'Échange Local)

Permanence

Nous assurons une permanence d'information à la bibliothèque de Nandrin, les dimanches de 10 à 11h, et jusqu'à 12h si le besoin se fait sentir.

Il n'y a pas de permanence le premier dimanche du mois, ni les jours fériés.

Vous êtes invités à consulter notre site <http://sel.nandrin.be> pour vérifier si la permanence est bien tenue le jour qui vous intéresse !

Pour s'inscrire au SEL de Nandrin :

il suffit de me fournir (alain.empain@ulg.ac.be ou en personne, à la permanence par exemple) :

- Nom Prénom
- email (indispensable pour que la mécanique tourne)
- commune de l'entité (pour filtrer par ex les offres suivant un territoire plus restreint)
- un mot de passe (qui peut être provisoire, vous pourrez le changer par après)

« Été solidaire,
je suis partenaire »
APPEL A CANDIDATURES



(Sous réserve de l'octroi des subsides wallons)

Depuis plusieurs années déjà, la commune et le C.P.A.S. s'inscrivent dans ce projet initié par la Wallonie, permettant à 10 jeunes de la commune, de 15 à 21 ans (accomplis), de s'investir dans des activités d'intérêt public et / ou intergénérationnelles.

« Été solidaire- je suis partenaire » aura lieu du vendredi 15 juillet au vendredi 31 juillet 2016 (5 jours par semaine).

Intéressé ? Les candidatures doivent être adressées au C.P.A.S. de Nandrin, rue Tige des Saules, 22 à NANDRIN pour le 1^{er} MAI AU PLUS TARD

Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du C.P.A.S. Tél. : 085 27 44 65

Brochure TOUT SAVOIR SUR LE JOB ETUDIANT



C'est la mine d'or du job étudiant ! Tu y trouveras tout ce dont tu as besoin pour décrocher ton futur job sans risquer de perdre tes allocations familiales ou de payer trop d'impôts. Lis attentivement les trois parties « La législation », « Trouve ton job étudiant » et « Adresses utiles » avant d'entamer

tes recherches. De quoi mettre toutes les chances de ton côté pour réussir !
Téléchargeable à cette adresse :
http://www.infor-jeunes.be/site/dwn/AJ_web.pdf

Disponible également à la permanence INFOR JEUNES HUY ASBL - quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY - tél. 085/21.57.71 - e-mail : huy@inforjeunes.be - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

INFOR JEUNES, c'est...

Infos, conseil, aide et documentation sur études, formations, emploi, aide sociale, citoyenneté, justice, vie affective, santé, famille, logement, transports, loisirs et vacances.

C'est aussi un service kot, une bibliothèque sociale pour les travaux scolaires, la vente de la Carte jeunes européenne, des animations diverses (Huy, je surfe m@lin ; Passe Partout ; 1,2,3... compte sur tes droits), des ateliers de méthodologie scolaire, des ateliers CV, un blog des stages et activités de loisirs à Huy-Waremme et ailleurs <http://stageshuywaremme.canalblog.com> ; des expositions temporaires ; un compte twitter <http://twitter.com/inforjeunes Huy> ; un compte facebook www.facebook.com/centreinforjeunes.huy ; le Guide pratique de l'étudiant... ainsi que diverses publications (liste disponible sur simple demande).

Service GRATUIT et ANONYME pour tous les jeunes de 12 à 26 ans et les adultes en contact avec la jeunesse.



INFOR JEUNES HUY ASBL - quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY - tél. 085/21.57.71 - e-mail : huy@inforjeunes.be - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption.

L'information sans condition



JAVVA asbl, Jeunes Actifs dans le Volontariat et les Voyages Alternatifs,

organisera des après-midi d'informations au Centre Infor Jeunes Huy Quai Dautrebande 7 à 4500 HUY
tél. 085 21 57 71

Les dates et heures de ces séances d'informations sont :

- mercredi 27 avril - de 14h à 16h
- mercredi 25 mai - de 14h à 16h

JAVVA asbl est une organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et propose des projets de volontariat international accessibles aux jeunes à partir de 15 ans. L'association compte une quarantaine de membres actifs, accueille annuellement une centaine de jeunes du monde entier sur des projets de développement local en Belgique et permet à une centaine de jeunes de participer à des projets de volontariat international à l'étranger chaque année.

#chantierinternational #Volontariatmoyenlongterme #ServiceVolontaireEuropeen #SVE

Plus d'informations sur : www.javva.org , sur facebook JAVVAasbl et sur twitter @JAVVAasbl

Contact : Thierry GOUDERS, détaché pédagogique, communication@javva.org

Carnaval

Ce vendredi 5 février 2016, nos tout petits sont venus déguisés à l'école pour fêter le carnaval en classe! Des princesses et leurs chevaliers, quelques pirates féroces. Des clowns rigolos, Buzz l'éclair, Speederman, un Mignon et même Olaf étaient de la partie! Quel plaisir de se glisser dans la peau de leurs héros préférés!

Vive le carnaval !!!!!



Apportez vos piles usagées à l'école

Depuis plusieurs années, les implantations de Villers-le-Temple et de Saint-Séverin collectent les piles usagées. Pour chaque kilo de piles usagées récolté, l'école reçoit un point. Les points peuvent par la suite être échangés contre du matériel éducatif, sportif ou des tickets d'entrée pour des musées. Si vous souhaitez nous aider dans notre collecte de piles en les déposant à l'école plutôt qu'au recyclage ou dans une grande surface, contactez-nous au 085/511233 ou à l'adresse mail ecole@nandrin.be
Merci

« ATELIERS ARTISTIQUES »

L'Accueil Temps Libre de l'Administration communale de Nandrin - Avril-Mai-Juin



DATES	ATELIERS	AGES	PRIX	ANIMATRICE
Mercredi 13/04/2016	« A la découverte de la peinture »	9 à 12 ans	5 euros	Groyne Claude
Mercredi 27/04/2016	« A la découverte de la peinture »	6 à 8 ans	5 euros	Groyne Claude

L'activité a pour objectif d'apprendre en s'amusant : construction d'un tableau, recherche de la couleur, domestication des matériaux, outils divers et liberté dans la création.

DATES	ATELIERS	AGES	PRIX	ANIMATRICE
Mercredi 11/05/2016	Exposition « Jouet star »	9 à 12 ans	7 euros	Hauregard Géraldine
Mercredi 25/05/2016	Fabrication d'un jeu de l'oie	9 à 12 ans	5 euros	Hauregard Géraldine

L'activité se déroulera en deux étapes :

1. Exposition « Jouet star » au musée de la vie Wallonne à Liège. Le thème est « à nous de jouer », des centaines de jouets qui se mettent en action dans des mises en scènes.
2. Fabrication d'un jeu de l'oie avec l'imagination et la création de l'enfant.

DATES	ATELIERS	AGES	PRIX	ANIMATEUR
Les Mercredis 08/06/2016 et 22/06/2016	« La créativité dans tous ses états »	4 à 5 ans	10 euros	« TILT » initié par l'asbl Odyssea

L'asbl « TILT » est une équipe de pédagogues, créatifs, historiens qui s'activent pour mener un projet culturel et artistique. Chaque atelier sera l'occasion d'ouvrir l'enfant à sa part créative en explorant différentes techniques comme par exemple : le portrait,...etc.

Lieu : Ecole communale - local garderie des grands - rue Joseph Pierco, 2 à 4550 Nandrin

Horaires : 13h30 à 16h30

Inscriptions et renseignements : ATL de Nandrin

Uniquement par téléphone au 085/27.44.66 ou 085/27.44.67 de 9h à 12h du lundi au vendredi

Paiement le jour de l'inscription sur le compte de l'Administration communale

ING : BE10340031211204- BIC : BBRUBEBB - Communication : *Nom de l'enfant + nom atelier + date*

Portes ouvertes

CLASSES MATERNELLES

Notre projet bien-être vise à faciliter le passage entre le milieu d'accueil du tout-petit et son entrée à l'école maternelle.

NANDRIN

Enseignement communal

Garderies (maternelles et primaires)
gratuites dès 7 h et jusqu'à 18 h 30.

Mercredi 20 avril

10h30 - Villers-le-Temple

Mercredi 27 avril

10h30 - Saint-Séverin



Pour tout renseignement, contactez Yves Melin, le directeur, au 085/511233.
ecole@nandrin.be - www.nandrin.be

École fondamentale communale de Nandrin
Deux implantations au coeur des villages

VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin
04/371.41.35





À l'école Saint-Martin,

Des festivités pour nous amuser !

Le 21 novembre, il y avait beaucoup d'ambiance à l'école : c'était le souper annuel de la Saint-Martin ! Beaucoup d'ambiance, car tout était prévu pour passer une agréable soirée dans le thème « western » : décors western, film de cow-boys sur grand écran, souper hamburger-frites préparé de main de maître par notre comité, bar et saloon-bar tenus par les enseignants, jeu de photos western par les élèves de P5, quizz western, garderie pour les plus petits pour permettre aux parents de s'amuser aussi... Mais surtout une équipe de douze danseurs de country qui montrèrent leur talent tout au long de la soirée et qui finirent par entraîner sur la piste de nombreux autres danseurs parmi le public ravi. Quelle soirée agréable !



Ce 30 janvier était organisé à l'école le Bal de Carnaval. Les enfants étaient heureux et fiers de leurs déguisements. Bravo aux parents qui s'étaient déguisés. Et merci à tous les participants ainsi qu'à ceux qui avaient préparé de délicieuses pâtisseries. Un bel après-midi à l'école au milieu des confettis et des serpentins !



Enfin, ce 20 février, notre Comité des parents super dynamique nous a proposé son 5ème Blind Test animé pour la première fois par DJ Tawfik, bien connu dans la région et aussi papa de notre école. Toutes les équipes formées passèrent une soirée bien sympathique et en musique à l'école !

En 6ème année, on s'exprime après les attentats de Paris.

Après les événements qui ont touché la capitale française le 13 novembre dernier, les élèves de la classe de 6ème année ont exprimé leurs sentiments et leurs émotions, en écoutant et interprétant la chanson bien connue « On écrit sur les murs » de Demis Roussos. Voici les mots issus de leur réflexion !



Neige le 15 janvier ! On s'en souviendra !

Ce 15 janvier, nos élèves (du moins ceux qui avaient su rejoindre l'école) ont pu s'adonner enfin aux jeux d'hiver dans notre grand terrain. En effet, plus de 30 cm de neige étaient tombés durant la nuit. Mais c'était sans compter avec les problèmes électriques provoqués par ces chutes abondantes : une panne de courant et donc de chauffage vers 13h ont contraint nos parents à venir rechercher leurs enfants le plus rapidement possible, prévenus par sms par la direction. La garderie se termina finalement à l'heure, mais à la lueur des bougies et des lampes de poche !



Nous apprenons à être solidaires des plus pauvres!

Ce 20 janvier, Mme Therasse est revenue dans notre école pour nous montrer le résultat de notre aide de 3730€ offerts en 2015 à l'école de Kelle au Sénégal. Voici la nouvelle classe bien équipée avec de beaux nouveaux bancs, un tableau et tout le matériel nécessaire. Les bancs ont été fabriqués par un menuisier du village.



Les élèves ont tenu à nous dire un grand MERCI à leur manière et dans leur langue!



Chaque année, en cette période de janvier, Mme Michèle Jacques de l'Opération Damien vient nous expliquer le but de cette opération, en utilisant un petit film qui montre combien certaines populations du monde vivent dans une situation de pauvreté presque intolérable. Et de plus souffrent de maladies graves comme la tuberculose ou la lèpre.

Enfin, durant ce Carême 2016, un grand-parent de nos élèves nous a proposé d'aider cette fois une école du Congo, à Kabinda. Cette école a aussi un grand besoin de matériel : bancs, tableaux, crayons, livres ... etc. Nous organisons pour y arriver une vente de collations saines aux récréations et une marche parrainée qui aura lieu le 24 mars.



Stages de Pâques 2016

du 4 au 8 avril

Psychomotricité (2,5 à 5 ans)

L'activité est abordée sous son aspect éducatif et non-rééducatif : créer, construire, communiquer, s'adapter, jouer et s'épanouir selon son rythme et ses aptitudes, dans un environnement spécialement aménagé.

Durant le cours de psychomotricité, ce n'est pas seulement le corps de l'enfant mais aussi son caractère et son tempérament qui se forgent. Il travaille la rythmique, la coordination, l'orientation, les schémas corporels.

Activités : Initiation à la pratique d'activités sportives par le jeu, connaissance du schéma corporel, rythme, bricolages

Prix : 65 EUR

Membre de la Ligue des Familles 60 EUR

Initiation Sportive/Multisports (6 à 12 ans)

Il s'agit d'une présentation de plusieurs activités sportives la plus large possible. L'approche reste ludique. Les moniteurs mettent en évidence certaines consignes de jeux et de travail collectif. Les activités sont abordées en tenant compte des règles de jeu, de l'apprentissage des gestes techniques et de leur mise en application dans des situations de jeux très diversifiées.

Activités : Foot, Volley, Unihoc, Badminton, VTT, Basket, Athlétisme, Gymnastique ...

Prix : 65 EUR

Membre de la Ligue des Familles 60 EUR

Plusieurs groupes seront formés en fonction des âges et des niveaux.

Danse (à partir de 4 ans)

Activités : Education rythmique, expression corporelle, initiation au jazz, jazz, funk, danse contemporaine... Plusieurs groupes seront formés en fonction des niveaux.

Prix : 65 EUR

Membre de la Ligue des Familles 60 EUR

Lieu : Ecole Saint - Martin, 4 rue de la Rolée, NANDRIN

Heures : De 9h30 à 16h30

Garderie : de 8h00 à 9h30 et de 16h30 à 17h00. (gratuite)

Assurance : Incluse dans les droits d'inscription.

Inscriptions : 26/03 et 02/04 de 10 h 00 à 10 h 30 à l'école St-Martin.

Infos inscriptions et Renseignements :

nodu@hotmail.com

Aïkido Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»

DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :
mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30
cours adolescents/adultes :
mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net



Badminton



Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 75 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi - de 11h à 12h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU



**Aïkido, Tai Chi Chuan, Musculation,
Ju Jitsu, Yoga.**

Fond de Bêche, 19 - Nandrin
Tél : 085/512291 ou 0476/354049

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes(+/-70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation



(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles

Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com



Le Kaérobic, qu'est ce que c'est...?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même...

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise...

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15

Professeur: Jessica Godinas

Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com 0471/55.69.52

Kick Power Training



Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01



L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :

adaptées à votre niveau
encadrées par un professionnel attentif
dans une ambiance décontractée
et en journée!

Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :

Étirements et souplesse : mardi 18h30 et jeudi 15h30
Gym douce : jeudi 9h30
Marche Nordique : vendredi 14h.

Ensemble, bougeons pour rester en forme!

Le programme se trouve sur le site :
www.resterenforme.be
Contact :
Olivier HENRY 0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !



Les activités :

- un entraînement dirigé le mercredi entre 18h30 et 20h30 ;
- un entraînement libre le mercredi dès 20h30 ;
- un championnat provincial par équipe de 4 joueurs d'une durée approximative de trois heures les vendredis ou samedis ;
- des tournois individuels extérieurs, ...

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) : 04/371 52 66



Le Dragon Team et ses 3 instructeurs, proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Tous les Lundis de 19h15 à 20h15
Renseignements : 0476/943701



Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)



Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.
Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1^{er}, 1 à Villers-le-Temple
Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399 ou 0495/497 239



Atelier astuce déco

Qu'est-ce que c'est?

Ce sont des ateliers thématiques au prix de 5€ qui vous permettront d'apprendre des techniques de décoration d'intérieur, récupération

et transformation d'objets, restauration de meubles, ... Et bien d'autres choses en fonction de vos envies !

Quand

Ces ateliers se feront le dernier mercredi du mois. Ils se dérouleront à l'Espace des Templiers rue Joseph Pierco 4 Nandrin de 9h à 12h.

Pour qui ?

Toute personne adulte habitant la commune de Nandrin.

Si vous souhaitez davantage de renseignements ou vous inscrire, contactez Inès Mooren du Plan de Cohésion Sociale du Condroz au 0474/77.46.42

Modalités complémentaires

Inscriptions obligatoires car le nombre de places est limité.

Le transport ne doit pas être un frein. Contactez-nous et nous trouverons ensemble une solution.

N'hésitez pas à vous manifester si vous avez un talent quelconque dans la décoration d'intérieur, la restauration de vieux meubles,...

Si vous souhaitez davantage de renseignements ou vous inscrire, contactez Inès Mooren du Plan de Cohésion Sociale du Condroz au 0474/77.46.42

Les ARTISTES des ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

Sous l'égide du Royal Élan fondation Christian Blavier (Fondation privée)

Exposent leurs œuvres les 16 & 17 avril 2016

En la salle communale de Saint-Séverin

17, Rue d'Engihoul

Les deux jours entre 14h et 19h.

Entrée gratuite.
Bar et petite restauration



Tennis Club Templier

Nous voici aux portes du printemps et c'est avec grand plaisir que notre club, VOTRE CLUB, va rouvrir ses installations.

Quand : tous les jours dès 9h jusque 23h dès Avril
Activités : stages, cours, petits déjeuners Tennis, remise en condition physique...
Reprise des mercredis "initiation tennis" avec les écoles le souhaitant.

Delvaux Pierre 0478/282843
Infos Club : 085 / 359627

Priespré 3 à Villers leTemple

MARS

- sa. 05: FROM KISSING - Pop/Rock/Electro
- je. 10: SYLK - Duo rock acoustique
- ve. 11: COLLINE HILL - Folk anglaise
- sa. 12: WHO'S THE MAN - Pop de Chambre
- ve. 18: LAST MEN ALIVE - Rock Celtic ST PATRICK
- sa. 19: THE BOMBSITE KIDS - Punk Rock
- ve. 25: GIPSY RUFINA (I) - Folk anglaise
- sa. 26: FEEL - Pop
- di. 27: STÉPHANIE BLANCHOUD - Chanson française
- je. 31: VINYLE JAM - Soirée vinyles

AVRIL

- ve. 01: BEARS OF LEGEND (Q) - Folk/Ambiant
- sa. 02: GAETAN STREEL - Folk
- je. 07: BACON FAT - Boogielicious Rock 'n Roll
- ve. 08: CHRIS CERRI - Jazz
- sa. 09: SEESAYLE - Alternative indie folk rock
- je. 14: WE ARE WAVES (I)
New Wave/Alternative/Electronica
- ve. 15: ZULEMA - Blues
- sa. 16: DENIS K - Pop/Chanson française
- ve. 22: JULIA H - Folk
- sa. 23: THE GUARDIANS plays ALANIS MORISSETTE
- di. 24 : SHOW BURLESQUE - effeuillage !
- je. 28: VINYLE JAM - Soirée vinyles
- ve. 29: MIMI VERDERAEME & FRIENDS - Jazz
- sa. 30: LULA BAY - Synth/Pop

MAI

- di. 1^{er}: CLAUDE SEMAL - Chanson française
- jeu. 05: NICOLE'S SONS - Malabars Jukebox
- ve. 06: ADRENALINE SUPERCLUB : Rock français
- sa. 07: ACTA - Rock
- ve. 13: LYA - Pop/Folk Française
- sa. 14: JEAN-PIERRE FROIDEBISE/KARIM ALBERT KOOK - blues
- ve. 20: M'SIEUR 13 - Artisan-chansonnier
- sa. 21: LE CHANT DES ARTISANS
Musique contemporaine aux accents forains
- je. 26: KENSICO (2^{ème} projet de DARAN) (Q) - White Sage
- ve. 27: SAMYR - Chanson française/arabe/anglaise
- sa. 28: SHAPESHIFTED - Blues (kick ass rock'n'roll)

JUIN

- je. 02: COCO MELIES (Q) - Not Pop, Not Indie
- sa. 04: KORANGE - tribute

DÉCEMBRE

- ve. 9: JACQUES STOTZEM - fingerpicking
- sa. 10: JACQUES STOTZEM - fingerpicking

CLASSIC
21



Avec le soutien du
service Culture de la Province



INSCRIVEZ-VOUS A LA NEWSLETTER, CONSULTEZ L'AGENDA
RESERVEZ ET ACHETEZ VOS PLACES : www.deuxoursasbl.be
<https://www.facebook.com/deuxours> • deuxoursasbl@gmail.com

Siège Social : DEUX OURS asbl - Rue des Aubépines 93 - 4557 Ramelot

00 32 478 41 42 79



Programmation 2016
**De grands concerts
dans un petit repaire!**
Route du Condroz 147 à Nandrin

Les brèves du conseil communal

Conseil communal du 8 décembre

Le conseil communal a fixé la dotation à affecter à la Zone de Police du Condroz pour l'exercice 2016 : 346.837,37 EUR soit 59,64€ par habitant.

Le conseil communal a voté le budget de l'exercice 2016. Celui-ci a été approuvé après réformation comme suit par la tutelle régionale le 25 janvier 2016 :

Exercice 2016	Service ordinaire
Recettes exercice propre	6.770.909,86€
Dépenses exercice propre	6.255.253,81€
Boni exercice propre	515.656,05€
Dépenses exercices antérieurs	623.742,48€
Recettes globales	7.194.899,55€
Dépenses globales	7.192.985,98€
Boni global	1.913,57€
Investissements	574.989,69€
Fonds de réserves	1.060.181,83€

Conseil communal du 22 décembre

Le conseil communal a décidé d'approuver comme suit le budget du C.P.A.S de l'exercice 2016 :

Exercice 2016	Service ordinaire
Recettes	1.308.217,41€
Dépenses	1.308.217,41€
Dotation communale	480.000,00€

Le conseil communal a adopté les règlements complémentaires sur la police de la circulation routière concernant (objectifs 2.1.2. du P.S.T.) :

- la modification de la limite d'agglomération rue de la Tour au bois à Villers-le-Temple;
- la création d'une zone 50 route de France à Villers-le-Temple.

Conseil communal du 16 février

Le conseil communal a approuvé et ratifié la convention de partenariat 2016 proposée par l'asbl « Sport et Santé » pour le programme «Je cours pour ma forme printemps et automne».

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation des marchés de travaux concernant la réalisation de dispositifs de protection contre l'érosion et les inondations, rue du Péry à Fraineux et en bordure de la RN63 à Saint-Séverin. Le montant des travaux est estimé à 102.742,19€ TVAC. Les projets sont subventionnés à 60% par la Wallonie (action 6.1.2.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé et ratifié la convention cadre permettant le traitement des archives communales par les Archives de l'État. La loi oblige les services publics à leurs transférer les documents de plus de 30 ans. Le coût de l'opération est de 16.640€.



Le conseil communal a mandaté l'intercommunale Intradél pour mener les actions en matière de prévention des déchets ménagers suivantes :

- formation à la lutte contre le gaspillage alimentaire à destination des travailleurs sociaux ;
- action de sensibilisation à la prévention des déchets pour les enfants (fourniture d'une bande-dessinée) ;
- présence du véhicule de prévention à l'occasion de la fête de Villers-le-Temple ;
- organisation d'ateliers de formation de produits d'entretien naturels à destination des citoyens.

Les Jeunes Naturalistes du Condroz vous invitent

le samedi 16 avril 2016

PROGRAMME :

- 14h : Animation proposée par les membres du club **Découvrons les plantes sauvages comestibles** : Ail des ours, pissenlit, lierre terrestre, bourrache, ortie dioïque, gaillet gratteron...
- 16h : **Initiation à la randonnée et aux sorties en pleine nature avec Alexandre Tasset et Maxime Alexandre**- Tout savoir sur la randonnée : le choix des itinéraires, l'orientation, l'équipement indispensable pour le bivouac, les bons réflexes, la fabrication du feu. Posez vos questions et expérimentez vous-mêmes les techniques.
- 18h : **Projection commentée d'une sélection des plus belles randonnées en Wallonie (sur grand écran)**
Les deux randonneurs passionnés nous font rêver en nous commentant trois randonnées accessibles aux marcheurs du dimanche et pas loin de chez nous...
- 19h : **Barbecue** (réservation obligatoire au 085/512836)

En permanence : bar, petite restauration, tombola...

Adresse : Rue Bouhaye n°36 à Fraitre-en-Condroz

Organisation : Les JNC (Jeunes naturalistes du Condroz).



Comité de jumelage Nandrin / Saint-Père-Marc- en-Poulet

Depuis de nombreuses années, la commune de Nandrin est jumelée avec une petite commune bretonne pas très loin de Cancale, Saint-Père-Marc-en-Poulet.



Tous les quatre ans, les Nandrinois rendent visite à leurs jumeaux péréens et inversement.

Cette année 2016, les Nandrinois sont reçus par les Péréens.

La date est fixée au week-end de l'Ascension soit du **jeudi 5 au dimanche 8 mai**. C'est un moment de retrouvailles et de convivialité exceptionnel.

Un car est organisé au départ de Nandrin. Le logement est prévu chez l'habitant, en « famille » en quelque sorte, avec un principe simple, celui de la réciprocité.

Si cette aventure vous intéresse, vous êtes invités à contacter **Marianne DELREE**, Présidente du Comité de jumelage de Nandrin avec Saint-Père.

marianne.delree@skynet.be
0479/583 803

Le programme

- **Jeudi 5 mai (Ascension)** Départ du car vers St Père. Accueil par nos amis Bretons. Verre de l'amitié, soirée en famille.
- **Vendredi 6 mai**
 - 8h30** Rendez-vous au car pour déplacement vers le port de St-Malo
 - 9h15** Traversée vers l'**archipel de Chausey**.
 - 11h00** Visite, pic-nic
 - 16h30** Retour
 - 19h00** Soirée des retrouvailles : apéritif, entrée, plat, dessert
 - 22h00** Soirée dansante
- **Samedi 7 mai** Journée en famille
- **Dimanche 8 mai** Retour vers Nandrin

Rédaction des feuilles d'impôts

Comme chaque année, les fonctionnaires du SPF Finances se déplacent à Villers-le-Temple et Saint-Séverin pour aider les citoyens à remplir leurs déclarations d'impôts.

Mardi 17 mai Villers-Le-Temple

de 9 à 14 heures

« Espace des Templiers »

Rue J. Pierco, 4

Mercredi 18 mai Saint-Séverin

de 9 à 14 heures

« Salle communale »

Rue d'Engihoul, 17

N'oubliez pas les informations suivantes : fiches de salaire, attestations et avertissement-extrait de rôle de l'année passée, montant du revenu cadastral, les preuves de paiement qui vous donnent droit à des réductions (emprunts hypothécaires, assurances-vie, dons à certaines institutions, frais de garde d'enfants, dépenses effectuées en vue d'isoler le toit, paiements de rentes alimentaires,...).

Attention, n'hésitez pas à vous présenter à la permanence même si vous n'avez pas reçu votre déclaration vierge par courrier postal.

Nous vous rappelons que les bureaux de la Recette des contributions (paiement d'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier) sont depuis un an déjà implantés rue de Fragnée 2, bte 188 à 4000 LIEGE dans la nouvelle tour des finances. Les numéros de téléphone (02 578 56 80) et fax (02 579 82 16) restent inchangés.

Par contre, le Contrôle des contributions sis Route d'Esneux à Poulseur fermera définitivement le 30 juin 2016. Les déclarations des contribuables de notre commune seront traitées à partir de cette date à Huy 41 Chaussée de Liège.

Durant le mois de juin, afin d'aider le maximum de contribuables à compléter leurs déclarations d'impôts, le Contrôle des contributions restera encore ouvert à Poulseur tous les jours jusque 15 heures.

Notre commune autrefois et aujourd'hui

Au travers de cartes postales anciennes, datant le plus souvent du début du XX^e siècle, et de photos d'aujourd'hui, cette rubrique nous montre l'évolution et les changements qu'ont connus certains sites et lieux de notre commune.

Joseph Nandrin



01



10, Fraineux-Nandrin
Grand' Route

02



Fraineux (Nandrin). Maison de M. Leduc

03



05



Fraineux Route vers Liège

04

01 à proximité des « 4 Bras », le temple du culte Antoiniste.

02 le vicinal vue Marche-Liège. Dans le fond, derrière la motrice, le croisement de la route du Condroz (N63) et de la route d'Ombret (N696).

03-05 actuellement le restaurant « le Jacob's ».

06-07 étude du Notaire Delmotte(+). Actuellement lieu d'habitations.

08-09 villa St-Lambert-Fontaine puis siège d'un restaurant et d'un fleuriste

10 dancing « le Monastère » et la rue Petit-Fraineux

11 home « jour de mai » et la rue d'Engihoul

11. Fraineux-Nandrin. Route vers Liège.



07



10

Petit-Fraineux. Arrêt du Vicinal



11



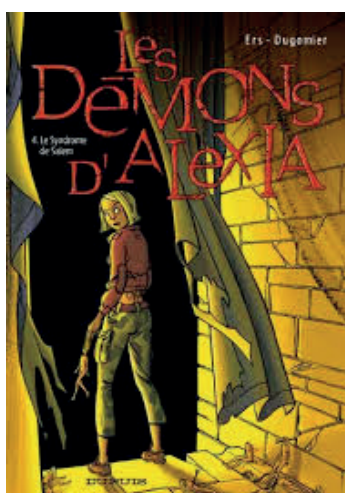


Benoît Ers

Petit éclairage sur un artiste de Nandrin : Benoît Ers qui habite Saint-Séverin, est né en 1971 à Liège. Après avoir vécu en Côte d'Ivoire où son père a travaillé, il s'installe en France et entre à l'école des Beaux-Arts, après avoir gagné le concours scolaire de BD à Angoulême.

Il revient ensuite s'installer à Liège et devient l'assistant du dessinateur Olivier Saive, en tant que publicitaire et illustrateur de la revue de la fédération belge de recherche et d'activité sous-marines.

C'est à cette époque également qu'il commence son métier comme illustrateur de rubriques au journal Spirou, et rencontre Vincent Lodewick (alias Dugomier) qui devient très vite son ami... Et son scénariste attitré. C'est ainsi qu'ils commencent à deux la série «Muriel et Boulon» (six albums parus) qui sera éditée au Lombard de 1995 à 2001.



Les aventures de Muriel et Boulon laissent finalement place aux Démones d'Alexia, nouvelle série réalisée sur scénario de Dugomier, dont le premier tome paraît aux Editions Dupuis en mars 2004. Sept titres sont parus à ce jour. Il enchaîne avec le scénariste Zidrou, toujours aux éditions Dupuis, un thriller sous forme d'un diptyque, « Tueur de mamans ».

En 2015, le 1er tome de leur nouvelle série, « Les Enfants de la résistance », paraît aux éditions du Lombard. Cet album vient de recevoir en février 2016, un prix prestigieux lors du dernier Festival d'Angoulême, le Prix des Collèges de Poitou-Charentes.



Cet album vient de recevoir en février 2016, un prix prestigieux lors du dernier Festival d'Angoulême, le Prix des Collèges de Poitou-Charentes.

Dans un petit village de France occupé par l'armée allemande, trois enfants refusent de se soumettre à l'ennemi. Mais comment s'opposer à un si puissant adversaire quand on n'a que dix ans ?

En mai dernier, Didier Pasamonik, référent du monde de la BD, expliquait l'intérêt de cette série militante : «En montrant la prise de conscience de trois enfants de douze ans qui vivent les moments

douloureux de l'exode de Mai 1940, suivie par une occupation allemande particulièrement revancharde et impitoyable, Benoît Ers & Dugomier nous ont concocté un petit chef d'œuvre qui explique bien ce qu'est «l'esprit de résistance», comment il se constitue, s'instille dans les esprits d'abord troublés par le choc de la défaite, marqués par un sentiment de honte et de résignation, puis par la propagande collaborationniste d'un État français qui finit par se soumettre sans condition au service de l'ennemi.»

Le 2ème tome de la série vient de paraître : voilà une lecture à mettre entre toutes les mains.

Le musée de la vie rurale condruze fondation Christian Blavier (Fondation privée)

En 1973, après l'édification des nouveaux locaux de l'école de l'Etat, et après le déménagement des classes de la place vers le Thier des Raves, le bureau de Madame Blavier, directrice de l'établissement, petit local situé à l'angle de l'école, près de l'ancien tribunal, se trouva sans affectation.

Une petite collection d'objets du passé y fut rassemblée, sans ordre, sans classement, sans effort de présentation. Ce n'était pas un musée, c'était un entassement d'objets hétéroclites.

Bientôt, le local occupé actuellement par le musée fut à vendre, l'Etat souhaitant se débarrasser de ce bâtiment dont il n'avait plus l'utilité.

Monsieur et Madame Blavier proposèrent alors au conseil d'administration de l'ASBL « L'Elan Fondation Christian Blavier » d'acquérir le local, afin de loger les collections naissantes dans un endroit digne de les recevoir.

Et c'est ainsi que, le 24 février 1986, l'Elan devint propriétaire du bâtiment, et que fut aménagé le musée, avec l'aide du Musée de la Vie wallonne de Liège.

Et c'est ainsi que naquit le Musée de la Vie rurale Condruze, dont les collections s'étoffèrent, grâce aux nombreux objets du passé que Monsieur et Madame Blavier recueillirent, avec la collaboration enthousiaste de la population nandrinaise, et aux achats judicieux effectués par l'Elan.

Le musée prospéra d'année en année, et eut la chance de recevoir un don d'importance : le violon d'Ovide Musin, musicien de réputation mondiale, originaire de Nandrin. La voie étant tracée, un coin du musée fut dédié à la musique.

Douze ans plus tard, Monsieur et Madame Blavier, souhaitant assurer la pérennité du musée, proposèrent de vendre le bâtiment et ses collections à la commune de Nandrin, pour le franc symbolique. L'acte de vente fut signé le 7 octobre 1998, et le fameux franc symbolique trouva sa place, bien en vue, au musée. Monsieur et Madame Blavier continuèrent cependant d'assurer la gestion du musée, maintenant propriété communale.

Lorsque Monsieur Blavier nous quitta, son épouse reprit seule le flambeau, entourée par les membres du conseil d'administration du « Royal Elan Fondation Christian Blavier » fondation privée, et avec l'approbation de la commune, qui lui décerna le titre de « conservatrice ».

Le musée abrite une grande collection d'objets du dix-neuvième siècle.

On y trouve, dès l'entrée, les machines, outils et accessoires de l'agriculture d'antan. Dans la pièce suivante, une cuisine de la même époque a été reconstituée.

Ensuite, les anciens métiers sont représentés, avec leur outillage : le forgeron, le cloutier, le boulanger, l'ébéniste, le sabotier, le cordonner, le tailleur de pierre, le mineur.

A l'étage, l'école d'autrefois, les anciens jouets la reconstitution de la place du village hier et aujourd'hui, et le coin musique, où est mis à l'honneur le violon d'Ovide Musin.

Un coin dédié à la bande dessinée, ainsi qu'un centre de documentation illustrant le Condroz liégeois, avec des photos anciennes et actuelles, complètent nos collections.

Vraiment, peu de communes peuvent s'honorer d'avoir un tel musée, dont peuvent s'enorgueillir tous ceux qui ont participé à son essor et à son renom.



Renseignements complémentaires : conservatrice : 085/51 11 57



4^{ème} Balade guidée et commentée

À la découverte de la faune et de la flore du printemps, suivie d'un barbecue

Organisée par le Royal Élan Fondation privée Christian Blavier - Fondation privée

- rendez-vous au musée de la Vie rurale Condreuse rue du Presbytère à Nandrin
- départ à 10h et 10h30, durée : 2 heures
- musée ouvert dès 9h30

Inscriptions obligatoires - Renseignements complémentaires :

- Mme Blavier : 085/51.11.57 - Mme Foliez : 04/371.28.64 - 0497/76.07.87 - Mr Empain : 085/51.23.41

Apéritif et barbecue seront servis (sur réservations uniquement) à tous les marcheurs et visiteurs (7€)

Biodiversité

A la suite d'un appel à candidatures, lancé en 2014 par le cabinet du ministre Nollet en vue de lutter contre l'érosion de la biodiversité, la commune de Nandrin a été retenue pour réaliser en 2015 un projet Biodibap, c'est-à-dire Biodiversité aux abords des Bâtiments publics.

Objectif ? Créer, auprès des bâtiments et espaces publics, un environnement favorable à la diversité biologique, attractif pour la faune et les insectes pollinisateurs.

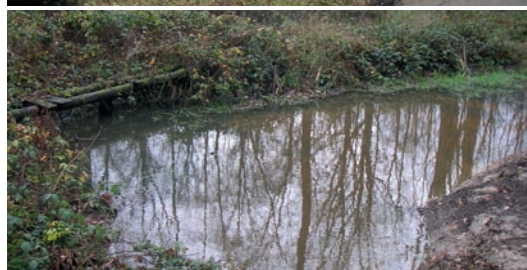
Notre projet prévoyait divers aménagements, aujourd'hui réalisés, répartis dans les différents villages de l'entité tels que :

- végétalisation du mur du cimetière de Villers-le-Temple;
- réhabilitation de la mare du parc du Péry;
- pose de nichoirs à hirondelles sur certains bâtiments communaux;
- pose de nichoirs à chouette et mésanges dans le parc du Péry;
- placement d'hôtels à insectes dans les espaces publics.

Actuellement, les projets Biodibap ne sont plus au programme du gouvernement wallon, notre commune se réjouit d'avoir été sélectionnée à l'époque et d'avoir pu ainsi, subsidiée par la Wallonie, mener à bien les divers aménagements retenus.

Nous ne nous arrêtons bien sûr pas à ce projet. Par le Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.), par le Plan Maya notamment, d'autres actions sont menées et continueront d'être menées dans notre commune en faveur de la biodiversité, de la nature et de l'environnement.

Soyez attentifs, dans le courant de ce premier semestre de l'année, nous organiserons une semaine de l'abeille. L'information est à venir, sur le site Internet de la commune, via des affiches disposées aux valves communales...



Déchets sauvages

Quel fléau ces déchets sauvages...!!

Dans chaque bulletin Carrefour nous pourrions introduire une rubrique par ces mots ! Et oui, quel triste spectacle quotidien que ces innombrables cannettes, bouteilles, emballages plastiques... qui jonchent nos bords de routes communales. Pourtant les efforts et les interventions ne manquent pas :

- de citoyens qui n'hésitent pas à ramasser les déchets autour de chez eux, dans leur rue ;
- de nos ouvriers communaux qui très régulièrement vont en mission « ramassage des déchets », le long des routes et autour des bulles à verre ;
- d'Intradel qui multiplie les campagnes de sensibilisation et les actions visant à améliorer la gestion des déchets (sacs réutilisables, ateliers anti gaspillage alimentaire, poubelles de voiture, poubelles de cuisine, bâches à remorque, etc...). Dans notre commune, une dalle en béton a été coulée sous les bulles à verre à Villers-le-Temple et à Nandrin (Intermarché) afin de rendre les sites plus propres et plus faciles d'entretien pour nos ouvriers. Les bulles à verre à Saint-Séverin ont été enterrées. Ce sont des opérations coûteuses qui, nous l'espérons, en rendant les sites plus propres, inciteront les utilisateurs à les respecter.

En ce début d'année, nous sommes nombreux à dénoncer, à déplorer l'état dégoûtant de nos bords de route. Sachez que vous pourrez bientôt participer à une grande opération collective de nettoyage. Nous l'avons déjà annoncé dans le Carrefour hiver 2015 et nous répétons ici l'invitation. N'hésitez pas, inscrivez-vous, avec vos voisins, vos amis...



Grand nettoyage de Printemps 2016 : Bloquez votre agenda !

Les dates sont à présent connues, la **2ème édition du Grand Nettoyage de Printemps** se déroulera les **15, 16 et 17 avril 2016** sur l'ensemble du territoire wallon.

Le Grand Nettoyage de Printemps est une action de sensibilisation à la propreté publique lancée en 2015 par le Ministre wallon de l'Environnement. Elle s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions adopté en juillet dernier par le Gouvernement wallon en la matière et baptisé **Be WAPP (Wallonie Plus Propre)**.

Plus de 10.000 citoyens (familles, écoles, entreprises, clubs sportifs, mouvements de jeunesse,...) ont participé à la 1ère édition du Grand Nettoyage de Printemps dans 157 com-



munes wallonnes en mars dernier.

La Wallonie salue l'enthousiasme et la mobilisation massive des wallons en faveur de la propreté et appelle tous les citoyens à renouveler leur engagement en 2016 !

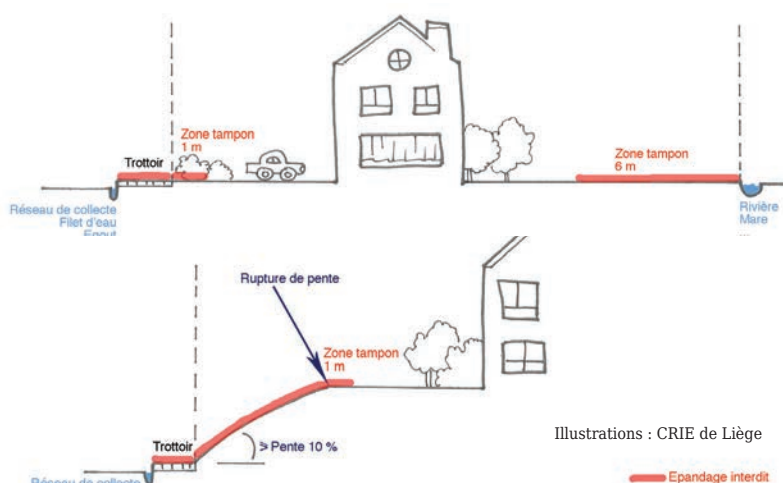
Les citoyens pourront s'inscrire à partir du **18 janvier 2016** via le site internet : <http://moins-dedechets.wallonie.be/fr/je-m-engage/be-wapp>

Rappel de la législation

« Vers le zéro pesticides en 2019 » en Wallonie !

Au niveau des espaces publics, depuis le 1er juin 2014, plus aucun trottoir ou allée publique bordés par un caniveau, un filet d'eau ou un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés avec des herbicides ou autres produits phytopharmaceutiques.

Pour rappel, sur base du règlement de police (art.1054 et 106), chaque propriétaire ou locataire doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'accotement jouxtant la maison qu'il occupe. Cela implique que vous devez également, en tant que citoyen, respecter l'interdiction de l'utilisation d'herbicides imposée à la commune. De même, si votre allée de garage, par exemple, est reliée à une collecte des eaux de pluie ou si elle est bordée par un ruisseau, la nouvelle législation vous interdit d'utiliser de la pulvériser avec des produits phytopharmaceutiques.



Depuis le 1er septembre 2014, il convient aussi de respecter des « zones tampons » sans pesticides :

- les terrains bordés par des trottoirs pourvus d'un filet d'eau ne peuvent pas être pulvérisés à moins d'un mètre de celui-ci ;
- les terrains bordés par un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés à moins de six mètres de celui-ci ;
- si ces deux mêmes types de terrains (bordés par un trottoir avec filet d'eau ou bordés par un cours d'eau) comportent une pente de plus de 10%, on ne peut pas pulvériser à moins d'un mètre du sommet de la pente.

Entretien des jardins et protection de la biodiversité du cours d'eau et de ses berges...



Vous avez le plaisir d'avoir un jardin en bordure d'un cours d'eau ? Nous vous rappelons une recommandation importante :

Tontes de pelouses

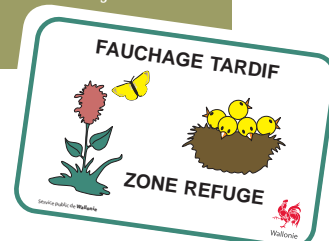
L'herbe répandue dans un cours d'eau est bien sûr "biodégradable"! Mais cette transformation ne se fait pas sans dommages pour le cours d'eau: réduction de la teneur en oxygène dissous, colmatage des fonds par les résidus, pollution visuelle, étouffement de la végétation herbacée des berges qui en sont fragilisées et s'érodent plus facilement...

Rendez-vous donc au parc à conteneurs avec vos tontes de pelouses ou compostez vos déchets végétaux à domicile... mais ailleurs que sur la berge!

De plus, évitez de tondre jusqu'à la crête de berge. Préférez laisser la végétation naturelle s'installer ou aidez-la en introduisant quelques espèces indigènes (iris des marais, baldingère, reine de prés...).

Fauchage tardif

Cette année, la commune mettra en place le fauchage tardif sur quelques-uns de nos bords de routes, tout en garantissant la sécurité des usagers. Soyez attentifs, bientôt dans vos boîtes aux lettres, vous recevrez un livret expliquant les objectifs et les principes de cette pratiques.





Le « Plan Maya » à Nandrin

Depuis 2012, la commune de Nandrin est une 'commune Maya'. Afin de remplir un des objectifs de l'année 3 « Maya », le service 'espaces verts' procédera prochainement à la plantation de 500 plants de haies d'essences mellifères dans le quartier de la rue Sur Haies et de la rue Faftu.

Dans le courant du deuxième trimestre de cette année, nous organiserons une « Semaine de l'Abeille » pendant laquelle vous pourrez en apprendre davantage sur nos insectes pollinisateurs. Les informations pratiques vous parviendront via différents canaux, dans les semaines à venir.

Quelques conseils pour aider nos abeilles

Les abeilles dépendant des ressources que la nature met à leur disposition, elles ont parfois besoin d'un petit coup de pouce de la part des Hommes.

Construire un abreuvoir



Les abeilles souffrent de la chaleur, c'est pourquoi il est important pour elles de bien s'hydrater. Il existe toutefois un problème lorsqu'elles doivent boire, c'est qu'elles peuvent se noyer. C'est sur ce point que vous allez pouvoir les aider !

Chaque jour, une abeille récolte le pollen d'environ 2.000 fleurs. Lorsque l'on sait que leurs ailes peuvent battre jusqu'à 10.000 fois par minute, on comprend qu'il est important pour elles de pouvoir s'hydrater. Malheureusement, lorsque les abeilles ou les bourdons boivent à la surface d'une eau stagnante (étang, rivière...), elles risquent soit de se faire avaler, soit de se noyer. En effet, il suffit qu'une aile touche l'eau pour que l'abeille ne puisse plus redécoller.

Une solution simple existe : vous pouvez créer un petit abreuvoir, vous-même, à l'aide d'une coupelle (une assiette en terre cuite, par exemple, qui n'est pas conductrice de chaleur et donc, ne chauffera pas) et quelques billes, des morceaux de bois, des galets, des pierres nettoyées. Les abeilles pourront alors boire en se posant sur les billes et éviter le risque de noyade.

Semer des fleurs sauvages

Les abeilles ont besoin des fleurs sauvages de nos régions pour se nourrir.

Plusieurs actions s'offrent à vous :

- Pour les personnes qui auraient beaucoup de place, vous pouvez semer des prairies fleuries ou planter des massifs ;

- Pour ceux qui auraient moins d'espace, vous pouvez semer directement dans vos jardinières, sur un rebord de fenêtre ou un balcon.

Voici les espèces à privilégier : bleuets et centaurées, coquelicots, nielles des blés, trèfles, bugles rampants, mauves, etc.

Planter des aromatiques

Contrairement aux fleurs sauvages, les plantes aromatiques sont rarement originaires de nos régions. Elles ont toutefois un intérêt mellifère, une fois fleuries !

N'hésitez donc pas à planter du thym, de l'origan, du basilic, de la sauge, de la sarriette, de la menthe, du romarin, de l'aneth, etc.

Installer des haies indigènes

Les haies auront un impact encore plus important que les fleurs sauvages car elles portent habituellement un plus grand nombre de fleurs.

Et plus tard, ces arbustes et arbres se couvriront de petits fruits qui aideront alors les oiseaux pendant l'hiver. Voici une petite partie des espèces à privilégier : aubépines, prunelliers, viornes, épines-vinettes, églantiers, etc.

Balade et cuisine des plantes sauvages

Le Plan de Cohésion Sociale du Condroz vous propose de participer à une balade à la découverte des plantes sauvages pour ensuite les déguster. Cette activité sera animée par un guide de l'association « Natagora ».

Ces ateliers sont ouverts à tous et se veulent être un moment de détente, d'apprentissage, de partage et de rencontres.

Voici les dates des ateliers :

- Vendredi 22 avril 2016 de 9h00 à 14h00 à la Maison d'Accueil Communautaire d'Ouffet (Rue des Pahys, 6) Informations et réservations : Marilyse Renard 0473/87.11.77 ou marilyserenard@pcs-condroz.be
- Mardi 26 avril 2016 de 9h00 à 14h00 à l'Espace des Templiers (Rue Joseph Pierco 4) à Nandrin. Informations et réservations : Mooren Inès 0474/77.46.42 ou inesmooren@pcs-condroz.be
- Samedi 30 avril 2016 de 9h00 à 14h00 à l'école communale d'Occquier (Grand Rue 23/3 Occquier) Informations et réservations : Régimont Tiziana 0474/ 77.51.68 ou tizianaregimont@pcs-condroz.be

Prix : 5€ par atelier



État-civil

Naissances

GUSTINE Elyne	21/12/2015
WU Mathéo	12/01/2016
MAENHOUT Lou	19/01/2016
STOFFELS Maëva	22/01/2016
ROCHER Gaspard	27/01/2016
WERDI FIG Rabah	06/02/2016
DEGHISLAGE Manuela	11/02/2016
LALLEMAND Thomas	25/02/2016
SILVESTRE BARROS Charlotte	24/02/2016

Mariages

LERHO Philippe et YASKEVICH Ina	09/01/2016
PAULUS François et CRAHAY Julie	27/02/2016

Décès

CHRISTIAENS Léon	13/03/1938 - 10/12/2015
LEBECQUE Alfred	06/03/1941 - 22/12/2015
DELHOUNE Joseph	14/08/1926 - 28/12/2015
LAURENT Marie	15/01/1924 - 29/12/2015
WELLENS Eleonora	22/11/1934 - 08/01/2016
ROBERTS Michelle	27/05/1953 - 10/01/2016
LOUWET Elisa	01/01/1923 - 12/01/2016
TOMBEUR Eva	30/01/1934 - 12/01/2016
COUNARD Jean	20/08/1946 - 17/01/2016
PEREIRA-SUAREZ Maria	17/04/1930 - 19/01/2016
COLLIN André	13/08/1921 - 20/01/2016
BALTUS Léon	10/08/1941 - 22/01/2016
BONTRIDDER Roland	07/07/1947 - 23/01/2016
LABYE Anna	25/10/1919 - 04/02/2016
LACKMAN Joseph	13/02/1942 - 05/02/2016
MEWISSEN Dieudonné	08/08/1952 - 13/02/2016
COUNARD Louis	24/05/1934 - 16/02/2016
WATHIEUX Justine	27/05/1940 - 19/02/2016
HOEBERS Josée	25/04/1933 - 24/02/2016
CLEMENT Jean-Luc	23/12/1965 - 03/03/2016
FRERE Marcel	07/06/1934 - 03/03/2016

DON DE SANG, DON DE VIE



Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
jeudi 16/06/2016 de 16h00 à 19h00
jeudi 15/09/2016 de 16h00 à 19h00
jeudi 15/12/2016 de 16h00 à 19h00

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra
mercredi 08/06/2016 de 17h00 à 19h30
mercredi 07/09/2016 de 17h00 à 19h30
mercredi 07/12/2016 de 17h00 à 19h30

www.transfusion.be

0800 92 245



Tests sirènes

Les tests de l'année 2016,
auront lieu :

- 7 avril
- 7 juillet
- 6 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be ou **0800-94.133**

Agenda

Avril	
9	Repas de printemps de l'Amicale des pensionnés de Nandrin à Saint-Séverin
15	Conférence de la Société Royale Horticole à l'école St-Martin
23	Randonnées du Cyclo Condruze à l'Espace des Templiers
24	Festival des Saveurs Kiwanis'arts à St-Séverin
30	Dîner de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin
Mai	
5	& 6 Fermeture de l'Administration communale
7	Barbecue annuel Tennis de Table Club Nandrin à Saint-Séverin
16	Fermeture de l'Administration communale
20	Conférence de la Société Royale Horticole à l'école St-Martin
21	Fancy-fair à la salle de Saint-Séverin
28	Fancy-fair à l'Espace des Templiers
Juin	
19	Barbecue annuel de la Société royale horticole à Saint-Séverin
25	Dîner de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin



L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

Le car ONE sera présent tous les 1^{er} et 4^{ème} mercredis du mois place Arthur Botty à Nandrin.

Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651
du lundi au mercredi de 9h à 15h

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres.
Bureau de dépôt : Nandrin
Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin.
Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :
Michel Lemmens, Bourgmestre
Anne de Potter, échevine
Pierre Jamaigne, Directeur général
Olivier Hermia, chargé de communication
contact : olivier.hermia@nandrin.be - 085/24.18.60



Nouveaux horaires à Nandrin

Lundi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
Mardi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
Mercredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
jeudi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
vendredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
samedi : 9h30 à 13h00



Police

Nouveaux horaires

- **Lundi de 9h à 12h**
- **Mardi de 9h à 12h**
- **Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**
- **Jeudi de 9h à 12h**
- **Vendredi de 9h à 12h**

Zone de Police du Condroz
Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8
4550 Nandrin
085 51 27 10
police.nandrin@skynet.be

appels urgents



pas de blabla

NANDRIN- 29 & 30 AVRIL

ESPACE DES TEMPLIERS - RUE PIERCO, 4

Bon Humeur Festival

Vendredi 29 avril

BOCLINVILLE - RUTTEN

Samedi 30 avril

JÉRÔME DE WARZÉE

DIIDER BOCLINVILLE **RENAUD RUTTEN**

amicalement NOTRE

20h - Ouverture des portes à 18h30

LES EST OF

20h
Ouverture des portes à 18h30

Tremplin pour
Jeunes Humoristes de Talent

1ère Parties

Lauréat du Tremplin
Jeunes Humoristes

Réservations :

par sms ou message vocal : 0492.402.210

par mail : benoit.ramelot@gmail.com

